

Le 19 décembre 2006

Madame Anne-Lyne Boutin  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 6A6

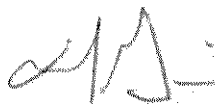
Madame,

La présente est pour transmettre les informations demandées par la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'étude du dossier des réserves de biodiversité projetées du Massif des lacs Belmont et Magpie, des Buttes du lac aux Sauterelles, des Collines de Brador et des Basses collines du lac Guernesé.

Vous trouverez donc, en annexe, une note synthétisant l'information demandée par la commission concernant les activités d'exploration ou d'exploitation minières réalisées dans ces quatre territoires.

Veuillez accepter, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef de service,



Marcel Grenier

MG/SD/mm

p. j.

## Activités géoscientifiques et d'exploration minière réalisées dans quatre réserves de biodiversité projetées dans la région de la Côte-Nord

### Commentaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune

---

Cette note d'information présente un bref survol des principaux résultats obtenus à la suite d'activités géoscientifiques et d'exploration minière sur le territoire de quatre réserves de biodiversité projetées des Basses collines du lac Guernesé, des Collines de Brador, des Buttes du lac aux Sauterelles et du Massif des lacs Belmont et Magpie, dans la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord (province E). Cette note rapporte également l'évaluation du potentiel minéral des secteurs réalisée à l'époque par M. Abdelali Moukhsil, alors géologue résident du bureau local du ministère des Ressources naturelles (Mines) à Sept-Îles.

Les secteurs des **Basses collines du lac Guernesé** et des **Collines de Brador** ont fait l'objet de reconnaissance géoscientifique dans les années 1950 et 1960 par les gouvernements provincial et fédéral. Deux rapports d'exploration minière sont répertoriés dans SIGÉOM, mais ceux-ci couvrent un territoire beaucoup plus grand que celui des deux aires protégées candidates où aucun gîte minéral n'est répertorié dans SIGÉOM. Quelques anomalies de sédiments de lac pour l'uranium sont connues autour des Collines de Brador, à l'extérieur du territoire visé. Bref, le niveau de la connaissance géologique et des activités d'exploration minière de ces deux secteurs y est faible, tandis que le potentiel minéral y semble plutôt faible.

Le niveau de la connaissance géologique, des activités d'exploration minière et du potentiel minéral du secteur des **Buttes du lac aux Sauterelles** est comparable à celui des deux territoires précédents.

Le territoire du **Massif des lacs Belmont et Magpie** a fait l'objet d'un plus grand volume d'activités, surtout dans le feuillet SNRC 22P02 où 25 documents sont répertoriés dans SIGÉOM. La moitié des documents concerne des travaux géoscientifiques, et l'autre moitié des activités d'exploration minière. La plupart des activités de prospection et d'exploration géologique ont été réalisées sur le terrain au cours des années 1990. Cinq gîtes minéraux sont répertoriés à l'intérieur ou à la bordure immédiate de l'aire protégée candidate dans le feuillet 22P02 : Serpent jaune, 393944, Virinir, David et Castilloux-Petitpas. Des valeurs de moins de 0,5 % en cuivre ont été obtenues dans le cas des deux premiers gîtes, tandis des valeurs inférieures à 0,5 % en cuivre et en nickel sont connues pour chacun des trois derniers gîtes. Ces valeurs métalliques ne sont pas économiques, mais elles dénotent un contexte gîtologique semblable à celui exploré plus à l'ouest où quelques centaines de claims sont actifs. Selon M. Moukhsil, le potentiel minéral de ce secteur est moyen, alors que le reste de l'aire candidate posséderait un potentiel minéral faible.

En exploration minière, il n'est jamais possible d'exclure totalement la possibilité de découvrir dans le futur de nouveaux gîtes minéraux sur un territoire donné qui pourraient éventuellement évoluer vers un gisement exploitable. Ceci dit, d'après les informations disponibles, le potentiel minéral de ces deux secteurs semble toutefois plutôt faible, sauf

dans le feuillet 22P02 où le potentiel minéral semble moyen. C'est pourquoi ces endroits nous apparaissent acceptables pour la désignation d'aires protégées dans la province naturelle E. Il est important de souligner que la désignation de ces quatre territoires comme aires protégées devraient permettre de dépasser légèrement la cible gouvernementale de 8 % dans la province naturelle E.

Toutes les informations présentées ici ont été colligées à partir de SIGÉOM (Système d'information géominière), plus précisément avec l'outil de recherche documentaire *Examine*. Cet outil est de nature publique et est disponible à partir du site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) à l'adresse suivante : [http://sigeom.mrnfp.gouv.qc.ca/signet/classes/11102\\_indexAccueil?l=f](http://sigeom.mrnfp.gouv.qc.ca/signet/classes/11102_indexAccueil?l=f). Ce site étant spécialisé, de l'assistance pour la navigation sur celui-ci peut être obtenue, au besoin, auprès de M<sup>me</sup> Julie Gagné, à la Direction de la géoinformation du MRNF, au numéro de téléphone 418 627-6269, poste 5213.

Date : Le 19 décembre 2006